



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*« Le conseil d'établissement prépare et adopte
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités
et en transmet une copie à la commission scolaire »*

(Réf. : L. I. P. article 82)



Signature de la présidente

19 juin 2017
Date de l'adoption par le CÉ



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



TABLE DES MATIÈRES

1. BILAN 2016-2017	3-6
2. MOT	7
3. IDENTIFICATION DES MEMBRES DU COMITÉ ET LEUR FONCTION.....	8
4. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017	9
5. ANNEXE	11



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



BILAN 2016-2017 Conseil d'établissement École Lanouette

Résumé des rencontres :

Cette année, il n'y a eu que des rencontres publiques et l'horaire a été établi lors de la première assemblée du 13 septembre 2016. Nous avons eu sept rencontres durant l'année 2016-2017 en plus d'un souper/réunion. Toutes les rencontres se sont déroulées à la salle du personnel de l'école. Voici un bref résumé de ce qui a été discuté :

Rencontre du 3 octobre 2016 :

Élection des officiers
Fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement
Fonctionnement du cartable
Budget de fonctionnement et frais de déplacement
Plan d'évacuation
Protocole de gestion de crise
Prévision des activités 2016-2017
Convention de gestion
Plan de réussite
Politiques de sollicitation aux parents
Utilisation du gymnase
Activité labyrinthe à l'Halloween (municipalité)
Calendrier activités O.P.P.
Facturation aux parents
Programme de vaccination
Programme de bourses – Comité de parents – Dévoilement des gagnants
Facturation aux parents
Date reprise des photos
Rapport des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)
Feuille d'autorisation (formulaire 15) pour visite au Foyer de Saint-Antonin

Rencontre du 21 novembre 2016 :

Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence et dépliant (approbation)
Approbation date fête de Noël à la municipalité – 4 déc. 2016 à 13 h
Approbation sortie bureau de poste (élèves de 1^{re} année et maternelle 5 ans)
Approbation comédie musicale – 20 et 21 mars Centre culturel
Utilisation du gymnase
Budget
Saines habitudes de vie
Soutien à la persévérance – aide individualisée
Approche orientante
SIAA – mesure Agir autrement
Mesures 30059 et 30363
Mesure composition de classe
Documents CCSÉHDAA



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Rapport annuel 2015-2016 CCÉHDAA

Correspondance

Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)

Pesée FAC (FAC en campagne contre la faim)

Rencontre du 30 janvier 2017 :

Approbation (sorties et activités pour janvier et février)

Approbation mesure 30170

Approbation prêt de flûte à bec ou achat des parents (groupe 303)

Approbation sociogramme maternelle stagiaire

Organisation scolaire

Budget annuel CÉ 2016-2017 Lanouette

Encadrements légaux – adoption et budget de l'école par le CÉ

Inscriptions des maternelles

Salon du livre

Photo du CÉ

Critères d'inscription des élèves 2017-2018

Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)

Documents CCÉHDAA

Caisse populaire

Rencontre du 27 février 2017 :

Approbation sorties pour février et mars

Approbation grille-matières 2017-2018

Approbation projet école (langage musique)

Approbation comédie musicale

Inscriptions 2017-2018

Organisation scolaire

Plan triennal 2017-2020

Liste des écoles et des centres 2016-2017

Acte d'établissement 2016-2017

Rapport de consultation à compléter

Fondation luperivienne - billets

Documents CCSÉHDAA

Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)

Lettre de remerciement OPP

Yellow sur Snapchat – information

Rencontre du 10 avril 2017 :

Rapport de consultation à compléter

Chèque Mme Carolyne Michaud

Souper-bénéfice 21 avril 2017 – Fondation luperivienne

Approbation sorties mars et avril

Approbation location gymnase

Résolution mesure 30170 FCPQ

Colloque national de la FCPQ 3 juin 2017 - invitation



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Sorties de fin d'année
Vaccination 2^e dose VPH, hépatite A et B en 4^e année
Organisation scolaire
Atelier de lecture et bédéiste avril et mai 2017
Programme de bourses du comité de parents
Budget Lanouette
Documents CCSÉHDAA
Rapport des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)
Souper de fin d'année
Billets fondation luperivienne (souper) remise des billets
Service de garde
Lettre sécurité enfants cour d'école
Publication dans le journal « Le Saint-Antonin »

Rencontre du 15 mai 2017 :

Suivi chèque Mme Carolyne Michaud
Organisation scolaire (lettre du CÉ)
Congrès FCPQ
Approbation sorties mai et juin
Date assemblée générale 2017-2018
Information règles classement des élèves
Demande d'utilisation du stationnement
Location du gymnase en mai
Dernière journée de classe maternelle – 20 juin
Frais chargés aux parents
Reprise de temps 23 juin 2017
Comité des finissants
Calendrier scolaire 2017-2018
Entrée progressive des maternelles 2017-2018
Achat école ou librairie
Consultation sur projet « Objectifs et principes de répartition – budget 2017-2018 »
Préoccupé par la sécurité à vélo chez les jeunes
Lettre Semaine de l'action bénévole 23 au 29 avril 2017
Documents CCSÉHDAA
Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)
Souper de fin d'année

Rencontre du 19 juin 2017 :

Lien vidéo aux parents sur l'implication des parents
Entrée progressive des maternelles 2017-2018
Consultation sur projet « Objectifs et principes de répartition – budget 2017-2018 »
Lettre cour d'école (argent OPP)
Approbation listes petit matériel et matériel didactique 2017-2018
Rapport annuel du conseil d'établissement 2016-2017
Budget annuel de l'école 2017-2018
Projet éducatif



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Rapport de la trésorière
Rapport annuel de l'OPP
Déclaration direction (reddition de comptes pour 2016-2017 – mesure 30170)
Plan de réussite
Convention de gestion
Code de vie
Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (bilan)
Correspondance – motion de félicitations comédie musicale de l'école Lanouette (conseil des commissaires 9 mai 2017)
Formulaire de remboursement de dépenses à remettre
Rapport des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)
Conférences (pour parents et intervenants)
Vérification de la durée des mandats des membres



MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Nombre d'assemblées régulières tenues par le conseil d'établissement

Le CÉ a tenu 7 assemblées régulières en 2016-2017 :

- Lundi le 3 octobre 2016, à 19 h 15
- Lundi le 21 novembre 2016, à 19 h 15
- Lundi le 30 janvier 2017, à 19 h 15
- Lundi le 27 février 2017, à 19 h 15
- Lundi le 10 avril 2017, à 19 h 15
- Lundi le 15 mai 2017, à 19 h 15
- Lundi le 19 juin 2017, à 19 h 15

1. Objectifs du conseil d'établissement

Il faut d'abord savoir que l'institution du conseil d'établissement découle de la Loi sur l'instruction publique.

Ses membres sont élus ou nommés annuellement ou bisannuellement, par élection lors de l'assemblée générale des parents, tenue normalement en septembre.

Lors des séances, différentes règles prévues dans le cadre de la loi s'appliquent, afin de maintenir son bon déroulement (avis de convocation, quorum de parents, rapport du procès-verbal, décorum, éthique et déontologie, etc.).

Nombreux et variés sont les points traités au conseil d'établissement durant une année scolaire, mais ils ont tous le même noyau central : « les élèves ».

Je tiens donc à vous énumérer les principaux points traités en 2016-2017.

- Fonctionnement du service de garde (horaire, sécurité, encadrement, activités...)



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



2. Identification des membres du comité et leur fonction

Parents

- Madame Marie-Eve Bernier, présidente
- Madame Marie-Josée Simard, vice-présidente,
- Madame Valérie Simard
- Madame Marie-Ève Côté, trésorière et représentante au comité de parent
- Madame Josée Martel
- Madame Mélanie Chénard, secrétaire

Personnel enseignant

- Madame Marie-Josée Lévesque
- Monsieur Francis Mailloux
- Madame Marise Tardif

Personnel professionnel

- Madame Martine Paradis

Personnel de soutien

- Monsieur Alexandre Lavoie

Personnel du service de garde

- Madame Julie Larocque

Représentants de la communauté (poste vacant)

Commissaires

- Monsieur Alain Castonguay

Direction d'école

- Madame Josée Michaud



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017

CONCLUSION

Mot de la présidente

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement (C.É.) de l'école Lanouette vous présente son rapport annuel. Celui-ci contient un sommaire des activités du C.É. pour l'année 2016-2017. Le C.É. fut nommé à l'assemblée générale des parents le 13 septembre 2016. À cette rencontre, il fut également décidé de poursuivre la formation de l'organisme de participation de parents (O.P.P.). Cet organisme a pour but de favoriser, de diverses façons, la participation des parents à la vie de l'école soit en offrant des collations thématiques à nos jeunes ou en soutenant l'équipe-école pour certaines activités.

L'objectif principal du C.É. est de contribuer au succès du plus grand nombre de jeunes en mettant en commun les compétences de toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation de nos enfants.

Le C.É. possède ses propres règles de régie interne, est présidé par un parent et a la responsabilité de débattre des questions entourant les enjeux liés à la réussite des élèves. Au primaire, il est constitué de parents, d'enseignants et de membres du personnel de l'école. Ses membres doivent adopter une perspective d'ensemble plutôt qu'individuelle et prendre des décisions dans le meilleur intérêt des élèves.

Cette année notre C.É. a tenu sept séances publiques régulières avec quorum. Lors de ces rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets dont les suivants : le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence, la grille-matières, le code de vie, les règles de conduite et mesures de sécurité, la convention de gestion, les activités éducatives, la cour d'école, la campagne de vente de fromage, le calendrier scolaire, la liste des effets scolaires, les états financiers, la prévision budgétaire, le projet conscience phonologique, la comédie musicale, la classe Activital, le souper-bénéfice Fondation louverivienne.



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Je tiens à remercier tous les membres du C.É. pour leur implication et leur collaboration tout au long de l'année. Toutes les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt des élèves de l'école, voulant favoriser leur développement et leur réussite scolaire.

Merci également aux membres de l'O.P.P. et M. Alain Castonguay, commissaire, pour leur engagement et leur support. Et finalement, merci au personnel du service de garde qui fait partie de l'environnement scolaire de nos enfants.

L'année 2016-2017 fut riche en événements et en apprentissages et nous tenons à souligner notre appréciation envers l'équipe-école et les parents pour leur implication et leur engagement au niveau de nos enfants et de notre communauté.

Marie-Eve Bernier
Présidente



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(L.I.P. articles 45, 47, 55, 68, 102, 103)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

1.1	Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle tenue au cours du mois de septembre (art. 47) ?	<input type="checkbox"/> 1 à 10 <input checked="" type="checkbox"/> 11 à 25 <input type="checkbox"/> 26 à 50 <input type="checkbox"/> 51 à 100 <input type="checkbox"/> 100 et plus
1.2	L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.2.1	Si non, indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection. Conférence sur l'anxiété donnée par Mme Martine Paradis, psychoéducatrice.	
1.3	Votre conseil d'établissement est constitué de combien de membres (art. 102) ? (facultatif) (Total)	
1.3.1	Nombre de représentants des parents.	6
1.3.2	Nombre de représentants des enseignants.	3
1.3.3	Nombre de représentants du personnel de soutien.	2
1.3.4	Nombre de représentants du personnel professionnel.	1
1.3.5	Nombre de représentants de la communauté.	0
1.3.6	Nombre de représentants des élèves.	Primaire 0
1.4	Avez-vous invité un commissaire à participer aux séances du conseil d'établissement (art. 45) ? Des personnes ressources ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.4.1	Si oui, le commissaire a participé aux rencontres du conseil d'établissement :	
	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion <input type="checkbox"/> Jamais	
	Commentaires :	
1.5	Avez-vous eu des démissions eu cours d'années (art. 55) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	Si oui, précisez le nombre (Nb) et s'ils ont été remplacés.	Nb <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.1	Démissions chez les parents.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.2	Démissions chez les enseignants.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.3	Démissions chez le personnel de soutien.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.4	Démissions chez le personnel professionnel.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.5	Démissions chez les représentants de la communauté.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.6	Démissions chez les élèves.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.6	Y-a-t-il eu du public aux rencontres du conseil d'établissement (art. 68) ?	
	Cochez	
1.6.1	Des parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.2	Du personnel de l'école	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.3	Autres précisez :	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

(L.I.P. articles 61, 69)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
2.1	Le conseil d'établissement s'est doté de règles écrites de régie interne.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.2	Combien de rencontres régulières avez-vous tenues cette année ?	7
2.3	Inscrivez ici la liste des dates des rencontres du conseil. Lundi le 3 octobre 2016, à 19 h 15 Lundi le 21 novembre 2016 à 19 h 15 Lundi le 30 janvier 2017, à 19 h 15 Lundi le 27 février 2017, à 19 h 15 Lundi le 10 avril 2017, à 19 h 15 Lundi le 15 mai 2017, à 19 h 15 Lundi le 19 juin 2017, à 18 h 30	
2.4	Si vous avez tenu moins de cinq (5) rencontres, indiquez la ou les raisons. <input type="checkbox"/> Quorum non atteint <input type="checkbox"/> Absence de parents <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

(L.I.P. articles 36, 37, 74, 75, 82, 83, 109, 109.1, 209.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
Projet éducatif		
3.1	L'école a un projet éducatif écrit et il a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74). Le conseil d'établissement du centre a déterminé ses orientations et ses objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.2	Le conseil d'établissement a vu à la réalisation du projet éducatif (art. 36, 74). Le conseil d'établissement du centre a vu à la réalisation de ses orientations et objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3	Le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation du projet éducatif. Le conseil d'établissement du centre a procédé à l'évaluation de ses orientations et objectifs (art. 109)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	3.3.1 Si non, quand est-ce prévu ?	(date)
3.4	Aux fins de 3.1, 3.2 et 3.3, le conseil d'établissement s'est assuré de la participation de personnes intéressées (art.74).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Plan de réussite		
3.5	L'école a un plan de réussite et il a été approuvé par le conseil d'établissement (art. 75, 109.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.6	Le conseil d'établissement a participé à l'évaluation de la réalisation du plan de réussite de l'école (art. 83).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.7	Le conseil d'établissement s'est assuré qu'un document rédigé de manière claire et accessible a été distribué aux parents, au personnel de l'école et à la communauté pour :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	a) expliquer le projet éducatif de l'école (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	b) faire état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui, en collaboration avec le directeur de l'école, veuillez annexer une copie de ce document à votre rapport annuel. Copie annexée ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.8	Un projet de convention de gestion et de réussite éducative a été approuvé. (Art. 209.2)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.9	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	

N. B. La Loi sur l'instruction publique (L. R. Q., c. I – 13.3) précise l'implication du conseil d'établissement dans un certain nombre d'aspects touchant l'organisation de l'école. Chacun de ces aspects n'a pas à être repris chaque année. Une fois convenue, l'organisation est maintenue jusqu'à ce qu'un changement soit requis. L'ensemble des points concernés devrait être tenu sur un cycle de quelques années à déterminer dans le plan de travail du conseil d'établissement.



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL

(L.I.P. articles 76, 77.1, 78, 79, 110, 110.1, 110.4, 110.5)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
4.1	Le conseil d'établissement a approuvé les règles de conduite des élèves et des mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école (art. 76).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Le conseil d'établissement a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement. (art. 79, 110.1). Ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.3	Le conseil d'établissement a été consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école (art. 79, 110.5). Ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.4	Le conseil d'établissement a donné un ou des avis à la commission scolaire sur des questions ou sujets relatifs à la bonne marche de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire (art. 78, 110).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Liste des objets sur lesquels le conseil d'établissement a donné son avis :	
4.5	Le conseil d'établissement a établi, sur la base de la proposition du directeur de l'école et de la politique de la commission scolaire, les principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel didactique ou autres non couverts par le droit à la gratuité scolaire. (Article 77.1, 110.4)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section:	



5. SERVICES ÉDUCATIFS

(L.I.P. articles 77.1, 84, 85, 86, 87, 88, 93.13.4°, 96.13.4°, 96.15, 96.15.4°, 110.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
5.1	Le conseil d'établissement a approuvé les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par le directeur de l'école (art. 84, 110.2).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Le conseil d'établissement a approuvé la mise en œuvre des quatre programmes des services complémentaires et particuliers prévus au Régime pédagogique (art. 88, 110.2).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.1.1	Commentaires (s'il y a lieu) :	
5.2	Le conseil d'établissement a approuvé les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes (art. 85) (anglais enrichi).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.3	Le conseil d'établissement a approuvé le temps alloué à chaque matière (art. 86).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.4	Le conseil d'établissement a approuvé la liste des fournitures scolaires proposée par le directeur (art. 77.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.5	Le conseil d'établissement a été informé, si tel est le cas, des programmes d'études locaux (art. 96.13.4°). Ne s'applique pas.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.6	Le conseil d'établissement a été informé des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques (art. 96.13.4°). Ne s'applique pas.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.7	Le conseil d'établissement a été consulté sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique (art. 96.13.4° et 96.15).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.8	Le conseil d'établissement a été informé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves (art. 96.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.9	Le conseil d'établissement a été informé des règles relatives au classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre (art. 93.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (art.87).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a été consulté sur les modalités de communication (bulletin, bilan) ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire des élèves (art. 96.15.4°). – bulletin unique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.11	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

(L.I.P. articles 66, 93, 94, 95, 96.22, 96.24, 110.4)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
6.1	Le conseil d'établissement a approuvé l'utilisation des locaux (art. 93).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2	Le conseil d'établissement a sollicité ou reçu des dons, legs, subventions ou contributions, il en a surveillé l'administration (art. 94, 110.4).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.2.1	Précisez la nature des dons :	
6.3	Le conseil d'établissement a adopté son budget annuel de fonctionnement et a vu à son administration (art. 66).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4	Le conseil d'établissement a adopté le budget annuel de l'école (art. 95, 96.24).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4.1	Au cours de l'année scolaire, le conseil d'établissement a été informé de l'évolution de l'administration du budget de l'école effectuée par le directeur.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.5	Le conseil d'établissement a été consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux (Art. 96.22) Bibliothèque, local d'anglais et autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



7. AUTRES

(L.I.P. articles 90, 91, 96, 96.1, 110.3)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
7.1	Le conseil d'établissement a organisé des services extrascolaires (art. 90, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.2	Le conseil d'établissement, dans le cadre de l'article 90 de la L. I. P., a conclu un contrat au nom de la commission scolaire, après lui avoir soumis le projet (art. 91, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.3	Le conseil d'établissement a formé un organisme de participation des parents (art. 96, 96.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.3.1	Si oui, décrivez les activités principales réalisées par cet organisme : Les parents sont sollicités au besoin. <ul style="list-style-type: none">• Récompenses• Activités de Noël• Campagne de financement, vente de fromage• Collations thématiques• Soirée des finissants• Photographie scolaire	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR

8.1	Quels sont vos projets pour l'année à venir (dossiers prioritaires, plan de travail, etc.) ? Précisez :
	<ul style="list-style-type: none">• Le projet « Conscience phonologique » et musique maternelle, 1^{re} et 2^e années